

**Écocentres : Reprise de la collecte
des résidus domestiques dangereux (RDD)Titre**

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 13 août 2020 – La MRC des Laurentides annonce qu’il est maintenant possible d’apporter les résidus domestiques dangereux (RDD) dans les écocentres.

Depuis le 25 mai dernier, en raison d’une hausse marquée des résidus domestiques dangereux (RDD) reçus et de la difficulté de les traiter de façon sécuritaire, la MRC avait suspendu temporairement leur collecte dans ses neuf écocentres.

Maintenant que la situation est rétablie, la MRC annonce la reprise de la collecte des RDD dans les écocentres dès aujourd’hui et encourage les citoyens à y apporter les matières suivantes afin qu’elles soient traitées de façon écologique et sécuritaire :

- Peinture, vernis et solvant
- Huile à moteur usagée (dans de petits contenants)
- Aérosols
- Oxydants
- Bonbonnes de propane
- Pesticides et engrais
- Cartouches d’encre
- Produits nettoyants
- Ampoules fluocompactes
- Thermomètres
- Extincteurs (domestiques seulement)
- Piles alcalines et rechargeables

La MRC des Laurentides tient à remercier tous les citoyens de leur collaboration pendant cette période.

Source et information :

Brigitte Voss

Spécialiste en gestion des matières résiduelles

MRC des Laurentides

819 425-5555 poste 1045